

Qu'est-ce que le 49 CFR Partie 383 ?

Les réglementations établies par l'Administration fédérale de la sécurité des transports (Federal Motor Carrier Safety Administration, FMCSA) relevant du Département des transports des États-Unis (U.S. Department of Transportation, USDOT) fixent des critères de qualification minimum pour les personnes qui conduisent (ou prévoient de conduire) des véhicules utilitaires légers ainsi que des exigences en matière de documentation pour l'obtention des permis de conduire commerciaux délivrés par les États. Le 49 CFR se réfère au Code des règlements fédéraux, Titre 49 : Transports ; la Partie 383.71 est une section de ce code qui impose à tous les titulaires de CDL l'obligation de communiquer des informations au Département des véhicules automobiles (Department of Motor Vehicles, DMV) concernant la nature des opérations de conduite de véhicules utilitaires légers dans lesquelles ils sont impliqués. Les titulaires de CDL sont tenu(e)s de déterminer le type de commerce dans lequel ils/elles opèrent (ou prévoient d'opérer) et de certifier auprès du DMV qu'ils/elles conduisent (ou prévoient de conduire) des véhicules utilitaires légers dans l'une des quatre catégories de conduite suivantes :

- **Interétatique non excepté (Non-excepted Interstate, NI)**
- **Interétatique excepté (Excepted Interstate, EI)**
- **Intraétatique non excepté (Non-excepted Intrastate, NA)**
- **Intraétatique excepté (Excepted Intrastate, EA)**

Comment cela affecte-t-il les titulaires de CDL dans l'État de New York ?

Avant chaque nouvelle délivrance, modification ou renouvellement de votre CDL ou permis d'apprenti conducteur commercial (Commercial Learner's Permit, CLP), vous serez tenu(e) de certifier un seul type de conduite. Si vous optez pour les types de conduite NI ou NA, vous devrez également attester d'un statut médical certifié. Le gouvernement fédéral exige que vous soyez soumis(e) à un examen médical spécifique afin de détecter tout état physique ou mental susceptible d'affecter votre capacité à conduire un véhicule utilitaire léger en toute sécurité. Les critères de l'examen sont décrits dans les sections 49 CFR Partie 391.41 et 391.43 (www.ecfr.gov).

Vous devrez passer l'examen médical de l'USDOT avec succès et recevoir un certificat médical du médecin examinateur pour obtenir le statut médical certifié. Lorsque vous optez pour les types de conduite NI ou NA vous devez fournir au DMV de l'État de New York une copie actuelle et valide de votre certificat médical délivré par le médecin examinateur de l'USDOT, s'il n'est pas déjà enregistré. Vous devez continuer à fournir au DMV une copie actualisée si nécessaire afin de maintenir les informations relatives à la certification médicale à jour et non périmées dans votre dossier DMV. Les titulaires de CDL qui doivent bénéficier d'un statut médical certifié et qui ne fourniront pas de certificat médical délivré par le médecin examinateur de l'USDOT à jour et valide au DMV avant l'expiration du certificat enregistré perdront leur statut médical certifié et risquent la suspension de leurs privilèges de conduite commerciale.

AVANT DE CERTIFIER UN TYPE DE CONDUITE il est important de déterminer comment vous conduisez (ou prévoyez de conduire) un véhicule utilitaire léger (Commercial Motor Vehicle, CMV). Pour vous aider à prendre une décision, veuillez suivre les étapes suivantes : Tout d'abord, vous devez déterminer si vous conduisez (ou prévoyez de conduire) un CMV dans le cadre du commerce **interétatique** ou **intraétatique**.

Le terme commerce **interétatique** désigne la conduite d'un CMV dans les circonstances suivantes :

- d'un État à un autre ou vers un pays étranger ;
- entre deux lieux à l'intérieur de l'État de New York, mais nécessitant le passage du CMV dans un autre État ou un pays étranger sur son trajet ; ou
- entre deux lieux à l'intérieur de l'État de New York, mais la cargaison fait partie d'un trajet qui a commencé ou se terminera dans un autre État ou un pays étranger.

Le terme commerce **intraétatique** désigne la conduite d'un CMV uniquement à l'intérieur de l'État de New York, sans qu'aucune des descriptions ci-dessus, relatives au commerce interétatique, ne s'applique.

Une fois que vous avez déterminé si vous conduisez (ou prévoyez de conduire) dans le cadre du commerce **interétatique** ou **intraétatique** vous devez choisir l'un des quatre types de conduite. Les informations présentées à la page 2 de ce formulaire vous aideront dans cette démarche.

REMARQUE : si vous ne remplissez pas les critères d'admissibilité pour l'un des types de conduite, vous ne serez plus autorisé(e) à conduire des véhicules utilitaires légers et devrez modifier votre permis pour passer à une catégorie de permis non commercial auprès d'un bureau des véhicules automobiles.

INTERÉTATIQUE

REMARQUE : si vous opérez/prévoyez d'opérer à la fois dans les catégories **interétatique non excepté (NI)** et **interétatique excepté (EI)**, vous êtes tenu(e) de certifier votre statut sous le type de conduite **interétatique non excepté (NI)** pour être habilité(e) à opérer dans les deux types de commerce interétatique.

CHOISISSEZ INTERÉTATIQUE NON EXCEPTÉ (NI) SI :

Vous êtes âgé(e) de 21 ans ou plus et conduisez (ou prévoyez de conduire) un véhicule utilitaire commercial dans plusieurs États (autre que pour une opération exemptée*).

Si vous choisissez la certification NI :

- Vous recevrez un CDL sans restriction A3 (exempté de certificat médical) ou K (limité à la conduite intraétatique uniquement).

Les conducteurs optant pour la certification NI doivent disposer d'un statut médical certifié et doivent IMPÉRATIVEMENT fournir au DMV un certificat médical délivré par un médecin examinateur de l'USDOT valide, s'il n'est pas déjà enregistré. La conduite de véhicules utilitaires commerciaux est autorisée au-delà des limites de l'État.

Les conducteurs transportant des matières dangereuses (H Endorsement) ainsi que ceux transportant des matières dangereuses/citernes (X Endorsement) doivent choisir entre le type de conduite NI ou NA. Reportez-vous au Manuel des matières dangereuses (CDL-11) pour plus d'informations sur les exigences en matière de permis pour les conducteurs transportant des matières dangereuses.

NE CHOISISSEZ INTERÉTATIQUE EXCEPTÉ (EI) QUE SI :

Vous êtes âgé(e) de 18 ans ou plus et conduisez (ou prévoyez de conduire) un véhicule utilitaire commercial dans plusieurs États pour une opération exemptée* **UNIQUEMENT**.

Si vous choisissez la certification EI :

- Vous recevrez un CDL avec une restriction A3 (dispense de certificat médical) restreignant votre conduite commerciale à une opération exemptée* uniquement.

Les conducteurs optant pour la certification EA sont exemptés de l'obligation de fournir un statut médical certifié et NE SONT PAS tenus de fournir au DMV un certificat médical délivré par un médecin examinateur de l'USDOT. La conduite de véhicules utilitaires commerciaux est autorisée au-delà des limites de l'État pour une opération exemptée* uniquement.

REMARQUE : si vous avez obtenu votre CDL de l'État de New York avant le 9/9/1999 et que vous ne conduisez pas ou n'avez pas l'intention de conduire dans d'autres opérations exemptées, vous ne pouvez pas opter pour la certification EI. Si vous optez pour une opération exemptée, vous êtes tenu(e) d'opter pour la certification EA.

INTRAÉTATIQUE

NE CHOISISSEZ INTRAÉTATIQUE NON EXCEPTÉ (NA) QUE SI :

Vous êtes âgé(e) de 18 ans ou plus et conduisez (ou prévoyez de conduire) un véhicule utilitaire commercial à l'intérieur de l'État de New York **UNIQUEMENT** (autre que pour une opération exemptée*).

Si vous choisissez la certification NA :

- Vous recevrez un CDL assorti de la restriction K (limité à la conduite intraétatique uniquement). Cela limitera votre conduite commerciale à l'intérieur de l'État de New York exclusivement.

Les conducteurs optant pour la certification NA doivent disposer d'un statut médical certifié et doivent IMPÉRATIVEMENT fournir au DMV un certificat médical délivré par un médecin examinateur de l'USDOT valide, s'il n'est pas déjà enregistré. La conduite de véhicules utilitaires commerciaux n'est PAS autorisée au-delà des limites de l'État.

Les conducteurs transportant des matières dangereuses (H Endorsement) ainsi que ceux transportant des matières dangereuses/citernes (X Endorsement) doivent choisir entre le type de conduite NI ou NA. Reportez-vous au Manuel des matières dangereuses (CDL-11) pour plus d'informations sur les exigences en matière de permis pour les conducteurs transportant des matières dangereuses.

CHOISISSEZ INTRAÉTATIQUE EXCEPTÉ (EA) SI :

Vous êtes âgé(e) de 18 ans ou plus et conduisez (ou prévoyez de conduire) un véhicule utilitaire commercial pour une opération exemptée* **UNIQUEMENT** et à l'intérieur de l'État de New York **EXCLUSIVEMENT**.

Si vous choisissez la certification EA :

- Vous recevrez un CDL avec des restrictions A3 et K (exempté de certificat médical et limité à la conduite intraétatique uniquement) restreignant votre activité de conduite de véhicule utilitaire léger à une opération exemptée* uniquement et à l'intérieur de l'État de New York exclusivement.

Les conducteurs optant pour la certification EA sont exemptés de l'obligation de fournir un statut médical certifié et NE SONT PAS tenus de fournir au DMV un certificat médical délivré par un médecin examinateur de l'USDOT. La conduite de véhicules utilitaires commerciaux n'est PAS autorisée au-delà des limites de l'État.

***Opération exemptée :** opération fédérale ou étatique exemptée telle que définie dans les Règlements fédéraux de sécurité des transporteurs routiers 49 CFR 390.3(f) et 391.2 et dans les Règlements de sécurité des transporteurs routiers de l'État de New York NYCRR Partie 820. Elles incluent, sans toutefois s'y limiter : le transport d'enfants scolarisés entre le domicile et l'école (opération scolaire) ; les employés fédéraux, étatiques ou locaux (opération municipale), et les conducteurs ayant obtenu leur permis de conduire commercial de l'État de New York avant le 9/9/1999 et exerçant une activité commerciale **EXCLUSIVEMENT** à l'intérieur de l'État de New York (ces conducteurs doivent opter pour la certification EA). Pour une liste exhaustive des activités exemptées au niveau fédéral et étatique, veuillez consulter le site www.FMCSA.dot.gov (niveau fédéral) et www.dot.ny.gov (niveau étatique).